

## LE TABAC

La culture du tabac à St Geoire s'est développée avec l'ouverture à Pont de Beauvoisin en 1882, du centre d'achat et de fermentation, le magasin de tabac comme on disait alors. Auparavant, seuls quelques planteurs livraient leur récolte à Chambéry.

En 1914, on dénombrait 18 planteurs, 14 en 1930, 22 en 1950, 8 en 1965, dernier planteur en 1977.

La graine de tabac est excessivement fine : un dé à coudre ordinaire suffit, dans de bonnes conditions, pour planter 5 000 pieds. Elle est donnée par la S.E.I.T.A. (société d'exploitation industrielle du tabac et des allumettes). Le tabac est une plante à grand développement puisque, à partir de cette graine, en 180 jours environ, on peut récolter une quinzaine de feuilles de 0,40 à 1 mètre, d'un poids vert de 1 kg et sec 100 g en récolte normale.

Fin mars, il faut penser à mettre pré-germer les graines dans du terreau généralement, et préparer les semis, chassiss ou serres. Début avril, surveillance presque journalière, arrosage, désherbage, traitements, ventilation. Vers le 15 mai, les plants peuvent être normalement repiqués, dans une terre riche et soigneusement préparée, beaucoup de fumier et des engrais chimiques convenablement dosés.

Une fois en terre, il faut repiquer les vides (mauvaise reprise, dégâts des insectes), biner à la main ou à la machine, mettre de l'engrais azoté (le tabac est très gourmand) puis, début juillet, épamprer les feuilles qui ne se développent pas au ras du sol. Ensuite pratiquer l'écimage qui consiste à couper le bourgeon central de façon à laisser de 12 à 15 feuilles. L'écimage se faisait à la main, maintenant il existe des pinces qui coupent et distribuent en même temps une dose d'huile spéciale qui, en descendant le long du plant, freine au maximum le développement des bourgeons causé par l'afflux de sève.

La cueillette se fait courant août. En année normale, il faut ramasser les trois feuilles basses à la main, ensuite on cueille par étages successifs de 3 feuilles (l'ébourgeonnage à la main qu'il fallait faire plusieurs fois était pénible et long). En récolte en pieds, les feuilles basses enlevées, quand le tabac arrive à maturité, les plants sont coupés et dirigés vers le séchoir courant septembre.

Le tabac récolté en feuilles est mis à sécher sur des ficelles tendues entre des lattes de bois, dos à dos pour faciliter le séchage et écartées convenablement (environ 2 cm). Les pieds eux sont piqués par le bas sur des liteaux à pointes suspendus dans les séchoirs. Les séchoirs traditionnels, de 1900 à nos jours, étaient constitués de lattes de bois, fixes ou amovibles, munies de pointes espacées de 15 à 20 cm où l'on accrochait les ficelles. Pour étendre le tabac, il fallait souvent échafauder, plus ou moins correctement, en tintille souvent, comme on disait. Au cours du séchage, il fallait surveiller l'aération, la fermeture en cas de brouillard ou de vent, le chauffage ou la ventilation artificielle. Une fois sèches, 30 à 90 jours suivant les conditions atmosphériques (les feuilles devaient rester humides à point et non cassantes), elles étaient dépendues et stockées en paquets serrés de 10 ficellées et suspendues dans un local sec et à l'abri du vent.

On appelait livraison le jour où le planteur était convoqué par la SEITA pour venir présenter sa récolte au magasin de Pont de Beauvoisin. Avant, cela avait lieu un gros travail de triage et de conditionnement dans un local frais et un peu humide. Le tabac était et est toujours examiné par le planteur, feuille par feuille, puis classé et séparé selon plusieurs critères : épaisseur, couleur, état sanitaire, longueur. On obtient ainsi 5 qualités. Ensuite le tabac est confectionné en manques, paquets de 49 feuilles liées par la cinquantième, maintenant ramenées à 25 feuilles.

Les manques d'un même classement formaient des balles de différentes longueurs et poids suivant leur grosseur. Elles étaient étiquetées au nom du planteur et indiquaient le nombre total de manques. Le transport, région St Geoire à Pont, s'est effectué pendant longtemps sur des charrettes à chevaux et ceci par n'importe quel temps, le jour étant fixé à l'avance et toujours en janvier ou février. Les routes d'alors étaient souvent bien mauvaises. Depuis 1950-55, les camions et tracteurs ont pris la relève et le transport n'est plus la corvée d'autrefois.



Le jour J étant arrivé, les balles étaient alignées dans le magasin (comme pour la parade), groupées par communes, elles passaient au fur et à mesure sur la table d'expertise. Quatre experts, deux de l'administration et deux représentants des planteurs, plus un arbitre qui ne faisait rien (!), examinaient les feuilles sur échantillon tiré des balles et définissaient la qualité. Différents critères entraient en compte : légèreté, couleur, qualité du tissu, état sanitaire des feuilles, trous, déchirures. Cela donnait un nombre de points qui faisaient la valeur de la récolte.

Le paiement était basé sur un prix moyen du kilo, défini par le ministre des finances, après consultation de la SEITA et des représentants du syndicat national des planteurs de tabac. C'était un prix moyen où était englobé un certain nombre de primes destinées à plus valoir les critères recherchés. La valeur de la récolte n'était donc que la répartition du prix moyen à l'intérieur d'une commission d'achat.

Le jour où le planteur livre son tabac est jour de fête puisqu'il est le résultat du travail d'une année pour toute la famille. Les rues de Pont de Beauvoisin étaient très animées pendant les livraisons car, si celles-ci étaient terminées à midi, le planteur n'était payé que dans l'après-midi. Les planteurs de St Geoire déjeunaient donc régulièrement à l'hôtel ce jour-là, la plupart du temps chez Gallet, un ancien Saint Geoirien.

Arrivant le soir à la maison fatigué et quelque peu éméché (on avait bu quelques bouteilles avec les collègues), on avait droit à la curiosité de la famille. As-tu bien passé ? ce qui signifiait : ta récolte est-elle mieux ou moins bien classée que ce que tu prévoyais. Et d'épiloguer en famille sur cette journée, en commentant également la récolte des collègues. Et, autrefois, quand le planteur étalait ses billets bleus sur la table, c'était souvent la plus grosse rentrée d'argent de l'année, tout le monde était content. Et les enfants, petits ou grands, avaient leur étrenne, en fonction de leur participation.

Il était de tradition autrefois de ramener le jour de livraison, une pâtisserie à la maison. Dans la région de St Geoire, c'était généralement un gros gâteau de St Genix, qui, le plus souvent était partagé avec les voisins qui avaient donné la main. On arrosait la pogne d'une bonne bouteille, puis de café et de la goutte. On passait ensemble une bonne veillée en épiloguant encore bien sûr sur la récolte de l'année.

Depuis le début du siècle, le tabac a été planté dans la région, le canton ayant été autorisé par l'administration. Il a été planté dans tous les hameaux par presque tous les petits propriétaires, à l'exclusion des fermes plus imposantes. Le nombre des planteurs a beaucoup varié au fil des années. Cela a tenu pour une grande part à la main d'oeuvre au sein des exploitations et à la disparition de la plupart de celles-ci. Dernier planteur en 1977.

De nos jours, il n'y a plus aucun planteur à St Geoire et dans les communes environnantes, sauf un à St Sulpice et un à Massieu, quatre à Velanne.

Le tabac a contribué à la bonne marche des petites exploitations. Dans la région, c'est en grande partie au tabac que l'on doit l'amélioration des bâtiments et du niveau de vie des petits propriétaires exploitants. Face à l'administration toute puissante, le syndicat national des planteurs de tabac, implanté partout en France, a joué et joue encore un grand rôle. En l'année 1980, le syndicat des planteurs de tabac a évolué en coopérative afin de pouvoir négocier les récoltes. Le magasin de Pont de Beauvoisin n'achète plus le tabac, c'est seulement un important centre de fréquentation et c'est la coopérative qui achète aux planteurs et vend aux acheteurs, étrangers surtout, la SEITA restant l'acheteur principal et privilégié.

Depuis l'origine du monopole, la culture du tabac a été dirigée et surveillée par les agents de la SEITA. Au bas de l'échelle et le plus en contact avec le planteur, était le vérificateur, le commis de tabac comme on l'appelait. Il inspectait les semis, comptait le nombre de pieds. Le planteur devait signaler les vides par des jalons. Avec son aide-vérificateur assermenté, le vérificateur déterminait le nombre de feuilles par sondage et, après cela, on pouvait commencer à ramasser. En automne, le commis de tabac inspectait les séchoirs et on le retrouvait à la livraison où il était employé à la comptabilité.

On ne peut pas parler du tabac autrefois sans évoquer la personnalité légendaire du commis de tabac qu'était le père DELETTRE, comme on l'appelait entre planteurs. Il habita pendant fort longtemps le bourg de St Geoire, d'où il rayonnait, à pied, canne à la main, dans tout le canton. Image exacte de l'ancien adjudant qu'il était: faux-col en celluloïd bien fatigué, tenue semi-militaire: pantalon de cheval, molletières, vareuse de chasseur, képi et lorgnon, la bouteille encore attachée à la boutonnière, le tout passablement râpé; il me semble encore le voir arriver vers la maison, toujours peureux du contrôleur qui aurait pu le surprendre à boire un verre à table, le règlement interdisant la cordialité entre l'agent et le planteur.



Monsieur Louis GALLIN, maire de Velanne, expert planteur, président de la 2ème commission pendant de nombreuses années, Monsieur Marcellin PERRIN-CAILLE, aide-vérificateur puis expert-acheteur pendant longtemps, Messieurs GALLIN-MARTEL, père et fils arbitres, experts planteurs 1958-1977, comptèrent parmi les personnalités marquantes de la région, rattachées à la culture du tabac.

Livraison du tabac : souvenirs -

C'était, il me semble, en 1944. L'hiver était rigoureux et pour transporter le tabac, ce n'avait pas été commode. Les chemins mal déneigés et verglacés, les côtes de Velanne bien mauvaises étaient difficilement praticables. Aussi, pour freiner la charrette chargée de tabac, nous avons attaché à l'arrière un fagot. J'ai fait la descente jusqu'à l'église de Saint Jean d'Avelanne debout sur le fagot, évitant ainsi à la charrette de partir de travers, les roues bloquées par la neige, le cheval ferré à glace et qui glissait malgré cela. Nous sommes quand même arrivés et le fagot n'a pas été perdu : Monsieur Révillot, notre vérificateur du moment, a été tout content de l'emmener chez lui car le chauffage était rare à l'époque !

Le tabac des Massieutins : anecdote -

Il faisait froid, les routes étaient mauvaises, l'essence rare, mais il fallait emmener le tabac. Une seule solution : l'ami Robert et son camion. Mais malchance, l'ami Robert avait un pied dans le plâtre et marchait avec une béquille ; qu'à cela ne tienne dit-il, ça ira quand même... Gêné par son plâtre, trompé par la neige, et le camion est au fossé. Un coup d'oeil vite fait, et l'ami Robert décrète : "Trois paires de boeufs et on sort". Et les voilà partis pour mobiliser des boeufs (à Massieu on s'entraide). Le camion a ainsi été remis sur la route. Mais tout cela avait pris du temps et à la nuit tombante, on s'inquiétait au magasin de ne pas les voir arriver quand un coup de fil expliqua le retard. Le magasinier les attendit et ils déchargèrent à la lanterne (à cette époque, il n'y avait pas l'électricité au magasin). Inutile de dire que des coups comme ça, ça s'arrose !

Gilbert GALLIN-MARTEL.